



FLASH INFO N° 12

Situation à Thales AVS France

Crise Covid, Aéronautique, mais que ce passe-t-il à TAVS ?

Depuis la mi-juillet, les salariés de Thales AVS France SAS sont inquiets sur leur devenir et à juste titre. En effet, la Direction ne cesse de passer des messages alarmants sur la baisse d'activité et le chiffre d'affaires dans le secteur de l'aéronautique, aussi bien au niveau de la GBU que d'AVS.

Au Comité Social et Economique Central du 17 juillet, la direction de THALES AVS France faisait part aux élus d'un plan de redimensionnement des activités impactées par ces baisses de charges sans recourir à un plan social. Elle a même anticipé avec la création et la mise en place de l'ECC France (Centre de Compétence Ingénierie France).

Comme si cela ne suffisait pas, le Groupe annonce également la nécessité, en concertation avec les partenaires sociaux et à travers une réflexion globale portant sur différentes mesures (regroupement d'activités, optimisation organisationnelle, la rationalisation de sites, etc.), d'une restructuration qui toucherait l'ensemble des GBU. En effet, l'impact de la crise ne touche pas que le secteur de l'aéronautique et c'est pour cette raison que la direction générale souhaite des négociations au niveau du groupe Thales.

Concernant TAVS, toutes ces informations devaient être communiquées au CSE-C du 18 septembre qui, au dernier moment, a été annulé et reporté à la date du 22 septembre par la Direction. **Pourquoi ?**

La direction du Groupe s'est engagée à donner tous les impacts liés à l'emploi suite à la crise de la covid-19, ainsi que ceux en lien avec la restructuration. Elle a donc demandé l'annulation de ce CSE-C.

La direction AVS souhaitait communiquer sans donner le détail des différents impacts (crise covid et restructuration) mais surtout sans donner de chiffres en terme d'emploi. Pour nous, le but était simplement de déclencher juridiquement le délai maximum légal de 3 mois (que l'on appelle T0) sur l'expertise que les élus souhaitent déclencher.

Nous aurions pu penser qu'à la lecture de l'interview de Yannick Assouad et des « bruits de couloir » que la situation d'AVS était connue et arrêtée, mais il semblerait que non, en tout cas pas précisément... C'est pourquoi la vision globale au niveau du Groupe devient primordiale, afin que chaque salarié connaisse réellement la situation de chaque société ou établissement lors d'un choix de mobilité par exemple.

Demain, une réunion au niveau du groupe Thales est programmée en présence des responsables des ressources humaines des différentes entités où devraient être dévoilés ces chiffres...

La CFDT comprend que vous êtes tous en attente d'informations, mais nous aussi !!!

Nous ne manquerons pas de vous les communiquer dès qu'elles seront portées à notre connaissance.

Le 16 septembre 2020

